

14^{ème} législature

Question N° : de **M. Jean-Jacques Candelier** (Gauche démocrate et
260 républicaine - Nord)

**Question
écrite**

Ministère interrogé > Francophonie Ministère attributaire > Francophonie

Rubrique > ministères et secrétariats Tête d'analyse > francophonie : Analyse >
d'État missions orientations

Question publiée au JO le : **03/07/2012** page : **4264**

Réponse publiée au JO le : **25/12/2012** page : **7902**

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur sa feuille de route détaillée.

Texte de la réponse

Comme validé lors du conseil des ministres du 17 octobre 2012, le plan d'action de la Ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée de la Francophonie, se décline en trois points : 1/ Donner un nouvel élan à la politique en faveur du français. Les actions suivantes seront mises en oeuvre : - Accompagner la consolidation des systèmes éducatifs, notamment en Afrique, avec, dès 2013, la formation initiale et continue de 100 000 enseignants ; - Promouvoir la mobilité des jeunes, des étudiants, des chercheurs et des artistes dans l'espace francophone ; - Soutenir, en lien avec l'Institut français, la création artistique et culturelle dans l'espace francophone et prendre des initiatives pour accroître les contenus francophones sur internet ; - Mobiliser la diplomatie française pour encourager à travers le monde l'enseignement d'au moins deux langues étrangères à l'école et oeuvrer, en lien avec l'OIF et l'UNESCO, à l'adoption d'une « Charte internationale sur le multilinguisme dans l'éducation » ; - Accompagner et soutenir l'audiovisuel francophone pour valoriser les contenus et apporter un appui à l'enseignement du journalisme audiovisuel ; - Développer l'enseignement d'au moins deux langues étrangères, avec les partenaires non-francophones. 2/ Accentuer le rayonnement de la Francophonie dans le Monde. L'objectif est de mobiliser la Francophonie autour de grandes initiatives en direction de la société civile, pour la croissance et le développement, la promotion des droits de l'homme et des valeurs de la francophonie. Les actions suivantes seront mises en oeuvre : - Organiser, avec le soutien de l'OIF, d'ONU Femmes et de l'UNESCO, le premier Forum mondial des femmes francophones. Les femmes sont celles qui transmettent la langue auprès des nouvelles générations. Elles sont aussi les actrices du changement et du développement. Mais elles sont également les premières victimes des conflits. Le Forum marquera la pleine reconnaissance du rôle des femmes au sein de la Francophonie. Il sera un lieu de débat, pour accroître la visibilité des femmes ; un lieu de transmission de valeurs d'égalité et de solidarité. Il mettra en lumière les disparités entre les Etats et dénoncera tout ce qui réduit les femmes à la soumission, au silence et aux inégalités. - Favoriser l'organisation d'un deuxième Forum mondial de langue française, dont le principe a été approuvé à Kinshasa, afin de mobiliser les sociétés civiles des pays francophones autour de la promotion du français ; - Développer l'offre pour l'apprentissage du « français des affaires » et travailler en lien avec l'OIF à l'élaboration d'une stratégie économique de la Francophonie ; - Associer davantage les collectivités locales au développement de nos actions en matière de francophonie, notamment dans leurs dimensions culturelle et économique. 3/ Promouvoir la francophonie en France La promotion de l'enseignement du français est également une priorité en France, notamment dans les territoires en souffrance, déjà frappés

du sceau de l'exclusion et de la précarité, où beaucoup de jeunes n'ont pas la chance de maîtriser la langue française. La maîtrise de la langue est à la fois un ferment d'enracinement et un passeport pour l'avenir. : c'est dans ce cadre qu'il faut développer le réseau des « Maisons de la Francophonie ». il est également important de populariser la francophonie sur le territoire national auprès du grand public. La France accueillera en 2013 les Jeux de la Francophonie à Nice : ce sera l'occasion de rassembler les jeunes françaises et francophones du monde entier.

Cordialement,
Le cabinet de Jean-Jacques Candelier,
Député du Nord,